



COMPTE RENDU DU COMITE D'ORIENTATION DU CRAIG DU 19 FEVRIER 2013

Lieu de la réunion : VetAgro Sup
Date de la réunion : 19/02/2013
Date de rédaction : 8/03/2013
Rédaction : CRAIG
Diffusion : aux membres du comité d'orientation

Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique
89 avenue de l'Europe
BP 35
63370 LEMPDES
tél. : 04 73 98 70 32
fax : 04 73 98 13 00

Étaient conviés à cette réunion :

NOM	Prénom	Organisme	e-mail
AMODEO	Muriel	CABA	m.amodeo@caba.fr
AUFRERE	Sylvain	CAM	S.Aufrere@mairie-montlucon.fr
BORELLO	Sébastien	CG03	BORELLO.S@CG03.FR
BOURDIER	Jean-Marc	Moulins Communauté	jm.bourdier@agglo-moulins.fr
BRETONNET	Yves	IGN	yves.bretonnet@ign.fr
BREUIL	Landry	CRAIG	breuil@craig.fr
COULET	Olivier	CABA	o.coulet@caba.fr
DENEUX	Frédéric	CRAIG	deneux@craig.fr
FREMONT	Jean-Marc	IGN	
GAILLAC	Sébastien	CRAIG	gaillac@craig.fr
GARRET	Jean-Claude	SGAR	jean-claude.garret@auvergne.pref.gouv.fr
JARTOUX	Christian	DDFiP 63	
LOISNEL	Alexandre	ARDTA	a.loisnel@ardt-auvergne.fr
MAJOREL	Yannick	DREAL	

MERCIER	Chantal	CG43	
POCACHARD	Elodie	SDIS 63	e_pocachard@sdis63.fr
ROBIN	François-Xavier	DREAL	
ROQUETANIERE	Olivier	PNR VA	
STEPHAN	Albert	Clermont Communauté	astephan@agglo-clermont.fr
TEPPAZ-MISSON	François	CR Auvergne	
THENARD	Vincent	DDT63	
THESSOT	Séverine	CG43	
TOURNADRE	Guillaume	CG 63	Guillaume.TOURNADRE@cg63.fr
TOUS	Sandrine	CRAIG	tous@craig.fr
VENY	Nicolas	DRAAF	nicolas.veny@agriculture.gouv.fr

Etaient excusés :

Carine BOIGE	Agence Régionale de Santé
Jean-Claude CHAMPOMIER	DDT 03
Jean-Luc FOURNADET	DDT 43
Gérard GIRAUD	Conseil général du Puy-de-Dôme
Renaud LAIRE	Parc Naturel régional du Livradois Forez
Sophie ROGNON	Conseil Régional d'Auvergne
François PERRUSSEL-MORIN	IGN
Eric LOUSTAU	Rectorat
Nicolas LALEURE	VVA
Elisabeth LACOSTE	DRAC

Ordre du jour

L'ordre du jour de ce comité d'orientation doit permettre d'aborder les points suivants :

- 1 Réalisation des orthographes sur la région Auvergne (Campagne 2013)**
 - a. Marché Allier - Puy de Dôme (Résultat de l'analyse des offres, planning, budget...)
 - b. Campagne d'acquisition réalisée par l'IGN sur le Cantal et la Haute-Loire (Planning)
 - c. Coordination des travaux
- 2 Mise en œuvre de la Directive INSPIRE sur la région Auvergne**
 - a. Rappel des objectifs de la Directive
 - b. Calendrier
 - c. Analyse des solutions PRODIGE / geOrchestra (Présentation des travaux en cours, création d'un groupe de travail, calendrier, recensement des besoins...)

- d. Etat d'avancement des utilisateurs de la plateforme par rapport aux obligations de la Directive (Analyse à réaliser)

3 Revue des groupes de travail

- a. Aménagement numérique du territoire
- b. Accessibilité à la forêt
- c. Atelier foncier
- d. Zones d'activités
- e. SDIS Auvergne
- f. IDS (à créer)
- g. Open Data (à créer)

4 Projets en cours

- a. Numérisation du plan cadastral (Allier / Haute-Loire)
- b. Occupation du sol (RGE OCSOL)
- c. Réflexion pour la prise en compte de la réforme des DT-DICT en Auvergne

5 Politique partenariale de l'IGN

6 Préparation du Conseil d'Administration du GIP

- a. Rapport d'activités 2012
- b. Programme d'actions 2014-2020
- c. Présentation du compte-rendu financier 2012
- d. Ressources humaines

7 Point divers / Agenda

- a. Forum TIC Haute-Loire
- b. Journée d'information sur les DT-DICT
- c. Journée d'information sur l'Open Data

Un tour de table est organisé avant d'aborder l'ordre du jour du comité d'orientation. Frédéric DENEUX salue l'arrivée de Yannick MAJOREL pour la DREAL Auvergne et Olivier COULET pour la CABA.

1 - Réalisation des orthophographies sur la région Auvergne (Campagne 2013)

1.1 - Marché Allier - Puy de Dôme (Résultat de l'analyse des offres, planning, budget...)

Rappel de l'objet de la consultation : Réalisation des orthophographies des Départements de l'Allier et du Puy de Dôme à 0.25m/pixel et réalisation des orthophographies de leurs agglomérations à 0,10cm/pixel.

Description sommaire des travaux à effectuer :

- La réalisation d'une couverture photographique aérienne numérique couleur et en proche infra-rouge* (* IRC uniquement sur la couverture des départements),
- La réalisation d'une aérotriangulation avec la livraison des données de positionnement de chacune des images,
- La révision du modèle numérique de terrain nécessaire aux opérations de corrections géométriques des clichés sur les départements et sur les agglomérations de l'Allier,
- La réalisation d'un modèle numérique de terrain nécessaire aux opérations de corrections géométriques des clichés sur l'agglomération de Clermont-Ferrand.
- Les corrections géométriques et radiométriques des clichés numériques,
- Le mosaïquage des images traitées,
- Le ré-échantillonnage à de plus petites échelles,
- La livraison des fichiers.

Conformément aux attentes des utilisateurs la programmation des PVA sera réalisée pour limiter au mieux les ombres portées notamment sur les zones urbaines.

Calendrier de la consultation :

- Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence : le 6 novembre 2012 au BOAMP et au JOUE,
- Date limite de réception des offres : le vendredi 8 janvier 2013 à 10h00
- 24 entreprises ont retiré un DCE,
- 15 entreprises n'ont pas répondu,
- 9 offres ont été remises dans les délais.

Analyse des offres :

Les montants de l'offre de base + l'option dépassant l'enveloppe prévue pour le projet, seul les offres de bases été analysées dans le détail.

En conclusion, il sera proposé à la CAO de retenir l'offre du candidat *Sintégra* / APEI solution de base qui est la mieux classée pour **un montant de 264 200 € H.T.**

Calendrier :

Les premiers livrables sont attendus pour la mi-novembre (clichés + données de positionnement). La livraison des orthophotographies départementales est prévue pour décembre 2013 et les orthophotographies des agglomérations pour mars 2014.

Pour plus de détails :

- Consulter la présentation ORTHO.pdf
- Le rapport d'analyse des offres est consultable dans les locaux du CRAIG

1.2 – Réalisation des orthophotographies du Cantal et de la Haute-Loire et de leurs agglomérations

Lors du conseil d'administration du CRAIG, les membres du GIP ont validé que la réalisation des PVA des 4 départements de la région se fasse en collaboration avec l'IGN. La collaboration se traduit par une répartition des départements entre l'IGN et le CRAIG. Le CRAIG réalisant les PVA du 03 et du 63 et l'IGN avec ses moyens aériens le 15 et le 43.

A l'issue des travaux les données produites sur les 4 départements seront diffusées par chacun des partenaires selon ses propres conditions :

- aux membres du CRAIG selon les conditions du CRAIG pour toute l'Auvergne
- aux conditions de l'IGN auprès de ses clients pour toute l'Auvergne

Bénéfices :

- Les 4 départements et leurs agglomérations seront volés la même année
- Les coûts de réalisation seront réduits

Les deux missions de PVA se feront dans la mesure du possible de manière coordonnée.

2 - Mise en œuvre de la Directive INSPIRE sur la région Auvergne

2.1 - Rappel des objectifs de la Directive

Cf. la présentation INSPIRE.pdf

2.2 – Calendrier

Cf. la présentation INSPIRE.pdf

2.3 - Analyse des solutions PRODIGE / geOrchestra (Présentation des travaux en cours, création d'un groupe de travail, calendrier, recensement des besoins...)

Les services en ligne exigés par INSPIRE sont :

- Les services de découverte pour rechercher des données au travers de métadonnées,
- Les services de consultation pour visualiser les données,
- Les services de téléchargement pour obtenir des copies ou des extraits de bases de données,
- Les services de transformation qui opèreront les traitements nécessaires à l'interopérabilité (par exemple, le changement de système de coordonnées),
- Les services d'appel de services qui permettront d'enchaîner un ensemble de traitements adaptés aux besoins de l'utilisateur.

Pour la mise en place de ces services plusieurs solutions existent.

Suite à l'expression de différents besoins des services de l'Etat (DREAL, DDT) auprès du CRAIG et plus particulièrement de la DDT15 de produire des atlas et portails cartographiques notamment dans les domaines de la gestion des risques, les services de l'Etat souhaiteraient que le CRAIG s'appuie sur l'outil PRODIGE.

Le CRAIG compte-tenu de l'infrastructure technique existante souhaiterait plutôt privilégier la solution GeOrchestra.

Afin de décrire les deux solutions il est proposé l'extrait suivant d'une étude récente évoquée au cours de la réunion.

Extrait d'une étude technique menée par GAÏAGO pour le compte du Conseil régional Rhône-Alpes « Infrastructure de données spatiales (IDS) – comparatif technique de solutions – 31/01/2012 – 13p – GAÏGO »

PRODIGE « Il s'agit de la solution mise en œuvre par la plate-forme GEOPAL en région Pays de la Loire. Elle s'appuie très largement sur PRODIGE, avec un complément basé sur le CMS ALKANET développé par la société ALKANTE. L'ensemble du projet est open source et est diffusé sur l'ADULLACT (<https://adullact.net/projects/respire/>).

Les développements spécifiques liés au portail permettent une authentification unique des utilisateurs pour utiliser : le CMS Alkanet (la partie « RESPIRE ») pour la partie éditoriale, l'accès unique aux composants, des fonctionnalités collaboratives (gestion de groupes de travail, de documents, d'agendas, etc.) ; le catalogue Géosource qui offre un accès direct au module de téléchargement ; les modules PRODIGE de téléchargement et de visualisation de données cartographiques (issus de projets plus anciens, développements PHP-JavaScript sur MapServer).

Il n'existe pas de liaison fonctionnelle entre le portail et les autres composants de RESPIRE, à part l'authentification centralisée (pas d'accès aux métadonnées, pas d'interaction entre le portail et la visualisation de données). Néanmoins l'accès aux différents outils se fait par des onglets dans le portail.

L'objectif de la solution est la mise à disposition et le partage de données entre acteurs d'un territoire : il existe donc peu de fonction collaborative et pas de fonction de production de données. »

« **GeOrchestra** est la solution mise en œuvre par le Conseil Régional de Bretagne et la Préfecture de Région Bretagne pour son IDS (GéoBretagne), ainsi que par le GIP ATGeRI pour la plateforme aquitaine. L'information relative au projet peut être trouvée à l'adresse suivante : <http://www.georchestra.org>. Il s'agit d'un projet libre également référencé sur le site de l'ADULLACT (<https://adullact.net/projects/georchestra/>). Les briques logicielles utilisées sont les suivantes :

- Geonetwork (catalogue) ;
- Geoserver (serveur spatial) ;
- développements spécifiques pour le visualiseur et l'extracteur de données.

L'intégration des composants se fait en maximisant l'usage des normes OGC et la suite logicielle se veut modulaire. Entre autres, on peut noter les interactions suivantes entre briques : le catalogue est inclus dans le portail (pour la recherche et l'affichage des dernières métadonnées), et accessible pour chaque couche depuis le visualiseur ; l'extraction de données est accessible depuis le catalogue et le CMS ; les données peuvent être mises à disposition depuis le catalogue et elles peuvent servir de base à la création de flux WMS/WFS.

La gouvernance du projet est typique des projets open-source : par un PSC2 qui élabore la feuille de route, choisit les infrastructures, fixe les priorités, etc. »

http://www.gaiago.fr/telechargements/GAIAGO_DocRessource_Comparatif_IDS_2011.pdf

Afin de tester les deux outils les deux solutions ont été déployées. Elles sont accessibles aux adresses suivantes :

- <http://test.prodige-auvergne.fr>
- <http://ids.craig.fr>

A l'issue des présentations, il est décidé d'initier un groupe de travail sur le sujet afin d'avoir un lieu d'expression pour les utilisateurs afin qu'ils puissent faire remonter leurs besoins, qu'ils participent aux orientations de l'outil...

2.4 - Etat d'avancement des utilisateurs de la plateforme par rapport aux obligations de la Directive (Analyse à réaliser)

Lors du dernier conseil d'administration il a été décidé de réaliser une enquête pour connaître l'état d'avancement en région de la Directive INSPIRE.

A cet effet, le CRAIG s'est rapproché de l'IGN pour l'assister à concevoir un questionnaire à destination des bénéficiaires de la plateforme du CRAIG (~350 utilisateurs).

L'objectif est de pouvoir faire un état des lieux sur l'avancement de la mise en œuvre de la directive INSPIRE en Auvergne afin de mieux cibler l'accompagnement nécessaire pour répondre aux obligations de la Directive INSPIRE.

La restitution des résultats de cette enquête pourrait être présentée lors du CA du 2nd semestre.

3 - Revue des groupes de travail

Cf. GROUPES_TRAVAIL.pdf

Un focus est fait sur le groupe de travail relatif à l'accessibilité à la forêt. L'IGN indique qu'une réflexion a été lancée pour la constitution d'une base de données « Accès à la forêt – Desserte forestière ». A cet effet un groupe de travail national est en train d'être créé pour travailler sur ce sujet. La finalité de ce groupe est de pouvoir établir aussi des partenariats durables pour la mise à jour de ces données via des outils partagés entre les différents acteurs concernés.

Il est proposé que l'IGN intervienne lors de la prochaine réunion du groupe de travail pour présenter cette démarche.

4 - Projets en cours

4.1 – Numérisation du cadastre des communes de l'Allier et de la Haute-Loire

S'agissant des communes non vectorisées du département de l'Allier un plan de financement est en train d'être finalisé.

A la date du comité d'orientation les partenaires de l'opération sont :

- Conseil général de l'Allier
- Syndicat Mixte des Eaux de l'Allier
- Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier
- SAFER Auvergne
- Fédération Départementale des Chasseurs de l'Allier

Le CRAIG a déposé également une demande de co-financement au titre du FEDER Auvergne.

Le budget global de l'opération est estimé à environ 170 000 € TCC.

La consultation devrait être lancée d'ici la fin du mois de mars par la CRAIG.

Deux conventions sont actuellement en cours de finalisation :

- Une convention financière à établir entre les partenaires financeurs et le CRAIG
- Une convention de numérisation entre l'ensemble des partenaires du projet et la DDFIP 03

Concernant les communes du département de la Haute-Loire dont le plan cadastral n'est pas encore vectorisé, le CRAIG et le Conseil général de Haute-Loire encourage les intercommunalités concernées à porter la vectorisation de leurs communes en leur proposant un accompagnement à la rédaction de leur CCTP et demande de co-financement FEDER ou LEADER. 4 ECPI sont actuellement en cours de réflexion sur le sujet.

4.2 - Occupation du sol (RGE OCSOL)

L'IGN a le projet de réaliser une base de données occupation du sol (RGE OCSOL) à l'échelle nationale.

Ce projet est initié suite au Grenelle II de l'environnement dont un des objectifs est de mieux tenir compte dans les documents de planification (PLU, SCOT) des enjeux environnementaux (maîtrise de la consommation foncière) et réduire les pertes de terres agricoles.

Le lancement de la réflexion a débuté en mai 2012 avec la réalisation d'une enquête utilisateurs.

A la date du comité d'orientation l'IGN a établi une typologie sur le principe des nomenclatures emboîtées pour notamment pouvoir intégrer des spécificités locales.

Des coopérations sont déjà engagées avec les régions suivantes :

- Pays de Loire
- Aquitaine
- Midi-Pyrénées

Le CRAIG indique à l'IGN que les utilisateurs du CRAIG ont mis l'occupation du sol en tête des données à acquérir par le CRAIG. A cet effet, le CRAIG est particulièrement intéressé pour contribuer à l'avancement de ces travaux en Auvergne.

Il est précisé que cette base sera proposée avec des antériorités de 5 ou 10 ans.

IGN vise la couverture exhaustive du territoire à l'horizon 2016.

4.5 - Réflexion pour la prise en compte de la réforme des DT-DICT en Auvergne

La loi oblige les exploitants de réseaux à opérer une amélioration significative de la cartographie de leurs réseaux avec un objectif de précision :

- pour les réseaux sensibles* à un intervalle de 40/50 cm (classe A) soit un réseau positionné géographiquement à 10cm.
- pour les réseaux non sensibles à un intervalle de 1,5 m (classe B) soit un réseau positionné géographiquement à 40cm.

(*les réseaux sensibles : gaz, électricité, chaleur, éclairage public...)

Le calendrier fixé par la loi :

- 1^{er} janvier 2019 : obligation de fonds de plans et tracés géoréférencés pour les réseaux sensibles enterrés en unité urbaine
- 1er janvier 2026 : obligation de fonds de plans et tracés géoréférencés pour les réseaux sensibles enterrés hors unité urbaine

Pour ERDF, en Auvergne, le CRAIG pourrait être « l'autorité publique compétente » ayant pour mission de coordonner les gestionnaires de réseaux pour la création d'une banque de données de fonds de plan au 1:200ème qui réponde aux besoins des exploitants de réseaux

L'arrêté du 15 février 2012 pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution précise dans son article 7 :

« Le fond de plan employé est le meilleur lever régulier à grande échelle disponible, établi et mis à jour par l'autorité publique locale compétente en conformité avec les articles L. 127-1 et suivants du Code de l'environnement ; »

Une analyse est actuellement en cours pour voir la faisabilité de cette demande. Dans ce cadre le CRAIG accompagne ERDF pour expérimenter différentes méthodes qui permettraient de produire un référentiel afin de positionner les réseaux dans le respect de la classe A du décret. Une mission d'assistance va être confiée par ERDF à l'IGN pour l'accompagner sur ce dossier.

Parallèlement le CRAIG intégrera les prises de vue réalisées à titre expérimental sur des zones de lever topographique / relevé LIDAR terrestre (ex: Montluçon) sur la plateforme d'échanges.

Lors du prochain CA, ERDF interviendra pour présenter leur demande aux membres du groupement.

Sébastien GAILLAC informe que le CRAIG et ERDF vont signer prochainement une convention CRAIG pour mise à disposition des données ERDF sur la plate-forme du CRAIG. Cette convention sera signée lors du prochain CA.

5 - Politique partenariale de l'IGN

Intervention de M. FREMONT de l'IGN

Cf. Présentation

6 - Préparation du Conseil d'Administration du GIP

Conformément à l'article 25 des statuts du GIP « Le Président du Conseil d'administration, est de droit, soit le représentant de l'Etat dans la région, soit le Président du Conseil Régional. Ils assurent en alternance, par période de deux ans, la présidence du G.I.P. ». Le Préfet de région, Eric DELZANT, actuel Président du CRAIG, arrivant au terme des deux ans, René SOUCHON, Président de la Région Auvergne prendra sa succession à compter du 8 avril 2013.

6.1 - Rapport d'activités 2012

Conformément aux conventions établies entre le CRAIG et les membres du groupement, un rapport d'activités est actuellement en cours de rédaction pour l'année 2012. Il sera remis aux membres du GIP lors du prochain Conseil d'administration.

Il sera prochainement consultable dans la rubrique : <http://www.craig.fr/contenu/331-rapport-dactivit%C3%A9s>

6.2 - Programme d'actions 2014-2020

Lors du dernier CA il a été demandé au CRAIG d'établir un document d'objectifs pour la période 2014-2020. A cet effet, le CRAIG a établi un projet de plan d'actions sur cette période. Ce plan doit être affiné avec les acteurs intéressés. Le CRAIG se rapprochera d'eux dans les prochains jours pour faire un point détaillé.

6.3 - Présentation du compte-rendu financier 2012

Faute de temps le projet de compte-rendu financier n'a pu être présenté. Il sera transmis par mail aux participants.

6.4 - Ressources humaines

Concernant le recrutement d'un chargé de mission INSPIRE la décision a été reportée lors du dernier CA. Le CRAIG apportera proposera au prochain CA un budget prévisionnel pour le financement de ce poste sur 3 ans.

7 - Point divers / Agenda

7.1 - Forum TIC Haute-Loire

« Le **lundi 18 mars**, le **Conseil général de la Haute-Loire** accueille une Rencontre Massif Numérique destinée à l'ensemble des élus locaux du territoire départemental... Au programme, un point sur l'aménagement numérique de la Haute-Loire et les perspectives d'arrivée du Très Haut Débit, une découverte très concrète des outils d'information géographique à la disposition des communes, un retour sur le processus d'e-administration et une revue des dispositifs numériques déployés dans les collèges et les écoles. »

A cette occasion le CRAIG interviendra dans le cadre d'un atelier sur le thème des SIG.

7.2 - Journée d'information sur les DT-DICT

Le CRAIG va organiser une journée technique le 6 juin 2012 à Clermont-Ferrand sur le thème de « *La cartographie des réseaux face aux obligations de la réforme des DT / DICT* ».

7.3 - Journée d'information sur l'Open Data

Lors du dernier conseil d'administration du CRAIG il a été proposé de libérer un certain nombre de données du CRAIG. A cette occasion les élus du conseil d'administration ont souligné l'intérêt démocratique de cette politique open data et ont demandé au CRAIG de lancer un groupe de réflexion sur le sujet. Ce groupe sera initié à l'issue d'une journée d'information que le CRAIG organisera au cours du second semestre.